

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Tous les exercices, à compter du 1er avril, nous évaluerons les demandes qui répondent aux critères d'admissibilité (définis dans la politique du programme d'encouragement pour les producteurs) selon le principe du premier arrivé, premier servi, et conformément au tableau d'évaluation suivant.

Critères	3 points	2 points	1 points	0 points
Avantages des activités financées au titre du programme pour l'économie des TNO (montant net des frais différés, des investissements et des apports en nature)	De 75 % à 100 % des activités financées au titre du programme ont lieu aux TNO.	De 25 % à 74 % des activités financées au titre du programme ont lieu aux TNO.	De 10 % à 24 % des activités financées au titre du programme ont lieu aux TNO.	Moins de 10 % des activités financées au titre du programme ont lieu aux TNO.
Avantages éventuels pour l'économie des TNO et pour l'expérience professionnelle de ses résidents, si le projet a lieu	Le projet contribuera à créer de nombreux emplois <sup>i</sup> pour les résidents des TNO dans l'équipe de tournage et aura recours à de nombreux biens et services des TNO.	Le projet contribuera à créer certains emplois pour les résidents des TNO dans l'équipe de tournage et aura recours à certains biens et services des TNO.	Le projet contribuera à créer quelques emplois pour les résidents des TNO dans l'équipe de tournage et aura recours à quelques biens et services des TNO.	Le projet ne contribuera à créer aucun emploi pour les résidents des TNO dans l'équipe de tournage et aura recours à un nombre faible ou inexistant de biens et de services des TNO.
Expérience professionnelle avérée et succès commercial préalables du producteur ou de sa société de production	Dans l'ensemble, l'équipe de tournage proposée possède de l'expérience liée à son rôle et de nombreuses	Dans l'ensemble, l'équipe de tournage proposée possède un peu d'expérience liée à son rôle et de	Dans l'ensemble, l'équipe de tournage proposée ne possède aucune expérience liée à son rôle et peu	L'équipe de tournage proposée répond aux critères d'évaluation du programme, mais

	années d'expérience professionnelle dans les domaines cinématographique et médiatique.	quelques années d'expérience professionnelle dans les domaines cinématographique et médiatique.	d'expérience professionnelle dans les domaines cinématographique et médiatique.	n'en dépasse pas le seuil d'admissibilité <sup>ii</sup> .
Faisabilité du projet concernant son budget, son financement et sa portée.	La structure financière et le budget du projet sont très détaillés et le budget convient à un projet de cette portée.	La structure financière et le budget du projet sont moyennement détaillés et le budget est suffisant pour un projet de cette portée.	La structure financière et le budget du projet sont très peu détaillés et le budget est vraisemblablement suffisant pour un projet de cette portée	La demande ne contient pas suffisamment de détails pour permettre d'évaluer ce critère
Pourcentage de financement provenant d'un organisme dont le siège social se trouve à l'extérieur.	De 75 % à 100 % du financement total provient de l'extérieur des TNO.	De 25 % à 74 % du financement total provient de l'extérieur des TNO.	De 10 % à 24 % du financement total provient de l'extérieur des TNO.	Moins de 10 % du financement total provient de l'extérieur des TNO, ou la demande ne contient pas suffisamment de détails pour permettre d'évaluer ce critère.
<b>Total de points possibles</b>	<b>15</b>			

<sup>i</sup> Les postes reconnus dans l'équipe de tournage sont définis en page 3 du Guide sur le Programme de remises pour le cinéma.

<sup>ii</sup> Le seuil d'admissibilité est expliqué dans le document du Programme de remises (page 8, section 6 : Admissibilité).